

# Prêt de salle - Association

Les demandes de salle et de buvette doivent être retournées dûment remplies une semaine avant la date prévue de la manifestation

Q  
U  
I  
?

Association : .....

Nom du demandeur : .....

Date souhaitée : ..... Heure : .....

Téléphone : .....

Nature de la manifestation : .....

O  
U  
?

Salle du Jeu de Paume

Jules Suère

Salle VISNEACOV A

Marché

Salle VISNEACOV B

Maison des Associations et Syndicats

Salle VISNEACOV C

Complexe sportif

Salle Paule Trémosa

Pinède stade

Hôtel de Ville—Salle du Conseil Municipal

Parc de la Bourgade

Q  
U  
O  
I  
?

Tables

Sono

Chaises

Grilles

Barrières

Autre

Scène

Autorisation de buvette 2ème catégorie (imprimé spécifique à joindre à cette demande)

Fait à Cuxac d'Aude , le .....

Le Président de l'Association,

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont nécessaires pour le prêt de salles municipales aux associations. Elles sont enregistrées et transmises aux agents habilités de la mairie de Cuxac d'Aude en charge de leur traitement. Les données sont conservées 1 an puis détruites. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de vos données ou une limitation du traitement de celles-ci. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposer du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant par courriel à : [mairie.cuxac.d.aude@orange.fr](mailto:mairie.cuxac.d.aude@orange.fr)